



QUESTIONS FRÉQUEMMENT POSÉES

Jeunes Artistes | 2015 - 2016

Qui peut participer?

Les étudiants de 10e, 11e et 12e année de la C.-B. et du Yukon peuvent participer à Jeunes Artistes au niveau provincial.

- Immersion francophone 10 à 12 années
- Francophone 10 à 12 années
- Français de base 10 à 12 années

Les étudiants de maternelle à 9e année peuvent participer aux niveaux locaux et régionaux.

Quelles sont les catégories du concours?

Vous pouvez en connaître davantage sur les catégories [ici](#).

- | | | |
|-----------------------|---------------------|----------------------------------|
| 1. Conteur | 2. Poésie (slam) | 3. Auteur-Compositeur-Interprète |
| 4. Lecture dramatique | 5. Écrivain fantôme | 6. Film documentaire |

Dois-je être à l'école francophone pour participer?

Non, vous n'êtes pas tenu d'être inscrit à l'école francophone, mais vous devez absolument présenter un texte incluant 50% de contenu en français et 50% de contenu en anglais, avec une flexibilité de 15%.

Est-ce que la pièce doit être complètement en français?

Le texte doit inclure 50% de contenu en français et 50% de contenu en anglais, jusqu'à un maximum de 15% de flexibilité.

- Si le contenu est tiré à partir d'une pièce anglaise, 50% du texte doit être traduit en français.
- Si le contenu est tiré à partir d'une pièce française, 50% du texte doit être traduit en anglais.

Dois-je écrire ma propre chanson, poème, histoire?

Jeunes Artistes est une compétition à format d'expression libre. Cela signifie que le contenu de la performance peut être votre propre composition (original) ou une reprise de travail d'un autre auteur (texte choisi). Chaque étudiant doit être responsable de veiller à ce que les textes empruntés respectent les droits d'auteurs.

Que faire si la pièce que j'ai choisi est seulement en anglais?

Vous être responsable de traduire la pièce choisi de telle sorte que 50% du contenu soit fidèlement représenté en français. Vous serez jugés sur la façon dont la pièce est traduite (voir les critères d'évaluation).

Quelle est la date limite de participation?

Les candidatures provinciales doivent être complétées au plus tard à 17h (heure de l'est), le 9 février 2016.

Quels sont les critères d'évaluation?

Les candidatures provinciales seront jugées en fonction des critères énoncés dans les critères d'évaluation.

Quels sont les prix provinciaux?

Les prix pour la vitrine provinciale seront annoncés en décembre 2015. Les 10 finalistes provinciaux seront invité à participer à un séjour de trois jours à Vancouver afin de présenter leur oeuvre pendant le Festival du bois.

Combien d'étudiant peuvent appliquer dans une seule candidature?

Un maximum de 5 étudiants par groupe peuvent soumettre une candidature. Cependant, un étudiant doit être responsable du groupe en étant le contact principal.

Dans quel format dois-je soumettre ma candidature?

Suivez la page 'Soumettre votre vidéo' et vous apprendrez tout sur le processus de soumission.

Quels sont les critères de soumissions de la vidéo?

- Les candidates ont un maximum de 5 minutes pour leur présentation
- Un point de pénalité sera donnée à toute candidature excédant 5 minutes.
- Puisque la compétition met l'accent sur la créativité, il n'y a aucune durée minimum.